

Bill C-11—Attribution de temps

notre temps. C'est peut-être à lui que l'Association des artistes de radio et de télévision du Canada décernera le prix réservé au meilleur acteur de la télévision cette année-ci.

Si j'ai voté en faveur de la télédiffusion des débats de la Chambre, c'est pour deux raisons. D'abord, pour renseigner les Canadiens sur ce qui se passe ici. Et c'est notre parti qui a fait que la télévision est venue s'installer à la Chambre des communes afin de mieux informer la population de ce qui s'y passe. La seconde raison pour laquelle j'étais en faveur de la télédiffusion des débats était que cela allait nous forcer à modifier le Règlement de la Chambre; ces règles obtuses et impraticables qui datent du XIX^e siècle et que nous nous entêtons à utiliser à la Chambre, il allait certainement falloir les modifier lorsque le public verrait la manière absolument inepte dont se déroulent les débats.

A Westminster, ce projet de loi aurait été adopté il y a une semaine, mais nous, nous continuons à discuter et à noyer le sujet qui est pourtant très clair aux yeux de la population. Les Canadiens qui voient ces discussions, ne toléreront pas que nous tardions davantage, que nous nous perdions dans des sophismes et des répétitions. Les citoyens se rendent bien compte qu'il ne s'agit pas d'autre chose que d'obstruction sous la forme des mêmes arguments usés jusqu'à la corde, qui sont repris pour la troisième, la quatrième et la cinquième fois. Ce que j'espère, c'est que les Canadiens qui nous regardent finissent pas nous dire brutalement: «Assez! Arrêtez ces stupidités; discutez de façon intelligente et venez-en à une décision!»

Des voix: Bravo!

M. Friesen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je voudrais simplement souligner qu'Aimee Semple McPherson, député de Skeena M^{me} Campagnolo ne fait pas la différence entre la grandiloquence et le bon sens.

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, je considère que cette remarque justifie la question de privilège. Le député de Surrey-White Rock ne cesse d'invoquer la morale biblique. Évidemment, il est membre d'un groupe attachant une très grande importance à la Bible. Il vient d'un endroit où il est très respecté et admiré pour ses principes. Néanmoins, en assimilant mon nom à celui de Aimee Semple McPherson, il s'est permis une observation sexiste qui déplairait certainement aux gens de Surrey-White Rock et North Delta.

● (1622)

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je tiens à participer à ce débat. Le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur (M^{me} Campagnolo) a pris la parole et il faut reconnaître qu'elle a suivi l'exemple donné par le premier ministre (M. Trudeau) à la Chambre et à l'extérieur. En effet, elle nous a dit, à sa façon, que le Parlement est tout à fait inutile et que nous, députés, n'avons pas le droit d'exprimer les opinions que partagent les Canadiens au sujet des sérieux problèmes de l'heure, et que c'est le gouvernement tout-puissant qui va décider de la suite des événements et l'imposer au Parlement, restreignant ainsi le droit à la liberté de parole.

Des voix: Oh!

[M^{me} Campagnolo.]

M. Hnatyshyn: En s'exprimant ainsi, le ministre ne fait que réitérer, nous le savons, la position adoptée à maintes reprises par le premier ministre qui se complait à dire que, dès qu'ils sont à une centaine de pieds de la colline parlementaire, les députés deviennent de véritables nullités. Ce qui m'inquiète, c'est le gouvernement et ce groupe de personnes qui cherchent à manipuler le Parlement et à en faire un simple porte-voix pour le cabinet. Ils vont apporter des améliorations, selon eux, pour que les députés deviennent des nullités non seulement à l'extérieur mais également sur la colline parlementaire.

Je compte bien m'opposer à cette nouvelle tendance du gouvernement, car il oublie facilement et trop vite le rôle traditionnel du Parlement, qui doit fournir une tribune où certains d'entre nous qui représentent ou essaient de représenter les Canadiens du mieux possible, peuvent prendre la parole et faire connaître leurs vues comme ils le font dans diverses parties du pays, leur position à l'égard des mesures législatives qui sont proposées, et ainsi de suite. Ce n'est pas, comme quelqu'un l'a dit, une machine à voter des lois grâce à laquelle le gouvernement peut proposer ses mesures législatives, décider que deux heures de débat suffisent et aller tous les quatre ans consulter à nouveau la population, en pensant qu'à ce moment-là, nous serons en mesure de réévaluer la façon dont le gouvernement a dirigé nos affaires.

Le Parlement a un rôle à jouer. Le Parlement nous permet de prendre la parole, non seulement pour formuler des critiques à l'endroit du gouvernement, mais aussi pour faire des suggestions. Nous avons une double obligation. Je suis consterné de voir que la proposition du gouvernement reçoit l'appui des ministériels de l'arrière-ban qui ne font pas partie du cabinet. Ils ont très peu souvent l'occasion d'exprimer leur point de vue et de faire part au cabinet des changements qu'ils estiment nécessaires dans l'intérêt des Canadiens.

Une voix: Nous ne nous plaignons pas!

M. Hnatyshyn: C'est bien malheureux. Comme le secrétaire parlementaire lorgne les hautes sphères, il accepte naturellement presque tout ce que lui proposeraient le premier ministre ou le ministre des Finances (M. Chrétien). Nous savons que s'il exprimait vraiment son opinion ou l'opinion de ses électeurs au sujet de la motion, cela nuirait beaucoup à ses chances d'avancement et, par conséquent, nous croyons toujours avec des réserves ce que certains secrétaires parlementaires disent au sujet des critiques de la politique du gouvernement. Nous savons que leur rôle consiste simplement à approuver tout ce que fait le cabinet.

Par conséquent, ils ne peuvent pas parler vraiment au nom de leurs électeurs. Je voudrais simplement dire à ceux qui ne sont pas secrétaires parlementaires que je comprends leurs difficultés maintenant que les délibérations de la Chambre sont télévisées. On ne les voit jamais à la télévision. Je sais quelles pressions sont exercées sur eux quand ils retournent dans leur circonscription et que leurs électeurs leur disent: «Vous nous représentez. Pourquoi ne prenez-vous pas la parole de temps à autre pour proposer quelque chose au gouvernement en fait de politique économique?»